

République Française
MAIRIE DE BALBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 11 Octobre 2022 à 20h00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200115-20221011-DM73-2022-10-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2022

Affichage : 14/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Date de la convocation : 04/10/2022

Date d'affichage : 04/10/2022



NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	17	22

L'an deux mille vingt deux, le onze octobre, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de Mme DUFOUR Françoise, Première adjointe au maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 04/10/2022.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Mme DUFOUR Françoise – M BOULOGNE Jérôme - Mme VERPY Evelyne - M VOLLE Jean Marc -
Mme TRIOMPHE Christine – M PADET René - Mme CARTON Marie Claude – Mme DURON Josette - M PONCET
Marc - Mme PEILLON Jacqueline - M LAMURE Christophe – M YENIL Etienne - M CHOMAT Pascal –M DUCROUX
Loïc

Mme COLOMB Florence - M CELEN Devris - M NAULIN Jean Yves -

Pouvoirs déposés : M DUPIN Gilles a donné pouvoir à Mme DUFOUR Françoise – Mme FERRE Odile a donné
pouvoir à M PADET René - Mme CHABANNE Christelle a donné pouvoir à Mme TRIOMPHE Christine – Mme
PALMIER Catherine a donné pouvoir à M NAULIN Jean Yves - Mme DURON Sabrina a donné pouvoir à Mme
COLOMB Florence

Absente : Mme PERRIN Cécile

SECRETAIRE DE SEANCE : M BOULOGNE Jérôme

**Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif – Suppression d'un poste de rédacteur principal
première classe**

Mme VERPY :

Suite à la mutation d'un agent des services administratifs et au recrutement de son remplaçant, il est proposé de
créer un poste au grade d'adjoint administratif, en contrepartie il est proposé de supprimer un poste au grade
rédacteur principal première classe.

Mme Evelyne VERPY présente le nouveau tableau des effectifs du personnel.

Service administratif

Attaché territorial : 1 poste à temps complet (non pourvu)

Rédacteur Principal 1^{ère} classe : 1 poste à temps complet
Rédacteur Principal 2^{ème} classe : 1 poste à temps complet (non pourvu)
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe : 2 postes à temps partiel
1 poste à temps complet

Adjoint administratif territorial : 4 postes à temps complet

Services Techniques

Agent de Maîtrise principal : 1 poste à temps complet
Agent de Maîtrise : 3 postes à temps complet (1 non pourvu)
Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe : 8 postes à temps complet
Adjoint technique territorial : 7 postes à temps complet
1 poste à temps complet

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles : 1 poste à 80%

Service Médiathèque

Adjoint du Patrimoine Principal de 1^{ème} classe : 1 poste à temps complet

M. CELEN regrette qu'un poste de rédacteur principal première classe soit supprimé. Mme VERPY répond qu'il n'y a pas d'agent au grade de rédacteur actuellement à la mairie de BALBIGNY. Il est préférable de ne pas mobiliser un poste inoccupé.

Où cet exposé, le conseil municipal approuve à la majorité et une voix contre, le nouveau tableau des effectifs du personnel communal tel que présenté.

Première Adjointe au Maire,
Françoise DUFOUR,

Fait et délibéré à Balbigny,
Copie certifiée conforme
A Balbigny, le 11/10/2022

